

<https://ricochets.cc/Pour-l-Etat-les-biens-immobiliers-inutilises-ont-plus-de-valeurs-que-des-vies-humaines.html>



Pour l'Etat les biens immobiliers inutilisés ont plus de valeurs que des vies humaines

- Les Articles -
Date de mise en ligne : vendredi 29 janvier 2021

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

à SQUATS À NANTES : LE GOUVERNEMENT ORGANISE UNE POLITIQUE D'EXPULSIONS VIOLENTES ET SYSTEMATIQUES

- Encore une expulsion et des gardes à vue à Nantes

Depuis quelques mois, les forces de l'ordre s'acharnent à expulser les squats les uns après les autres, jetant des dizaines de personnes à la rue dans une manoeuvre de répression affolante. **Le Gouvernement Macron et ses complices à Nantes criminalisent l'occupation de logements vides grâce à la « Loi Anti Squat ».**

Quelques exemples : en septembre, une famille qui occupait un logement voué à la destruction ont vu leur maigre hébergement se faire détruire par des gros bras de la société de construction. En octobre, des jeunes femmes qui avaient trouvé refuge dans une maison destinée à être détruite par un promoteur immobilier pour faire place à un immeuble, ont été violemment arrêtées par des policiers qui ont même pointé leurs armes sur elles. Quelques heures plus tard, une milice cagoulée et armée probablement liée à l'extrême droite ou à la solde du propriétaire viendra menacer les habitantes et saccager les lieux. Quelques jours après, une vingtaine d'habitants d'un logement abandonné sont eux aussi délogés de chez eux par la force, puis en décembre, 120 personnes dont beaucoup d'exilé.es démunis, sont expulsés du Gymnase de Talensac, dans le froid à l'aube. Vendredi, c'était un nouveau squat qui devenait la cible d'une attaque policière : 7 personnes en tout seront arrêtées, placées en garde à vue. Notons que le propriétaire de la maison est l'association... « Les Petits Frères des Pauvres » de la Fondation Abbé Pierre ! Complices du pouvoir en place, ils se justifient d'être dans « un Etat de droit ». Sans commentaires.

Même tarif dans les autres villes, notamment à Saint Nazaire - Expulsion de la « Maison Geronimo » -, Rezé - expulsion de « La commune » -, et Angers - expulsion de « La Grande Ourse ». Le logement de dernier recours dans des bâtiments vide, autrefois toléré à Nantes pour garantir un toit à toutes et tous, a pris fin avec le gouvernement Macron. Gerald Darmanin l'a annoncé le 22 janvier : l'objectif est de « protéger les propriétaires ». Des directives ont été données à tous les Préfets pour expulser sans délai toute occupation, y compris pendant la trêve hivernale ! Se loger, trouver un abris, devient un délit justifiant des arrestations brutales et des poursuites judiciaires.

Cela signifie que lorsque des personnes trouvent refuge dans un logement abandonné, même froid et insalubre, elles sont expulsées par des policiers armés. Cela signifie que les biens de riches propriétaires, de promoteurs ou des maisons secondaires ont plus de valeurs que des vies humaines.

Sources :

<https://www.nantes-revoltee.com/nantes-un-squat-habite.../>

<https://www.nantes-revoltee.com/matraques-cagoules-casse.../>

<https://nantes-revoltee.com/nantes-expulsion-en-cours-a.../>

<https://nantes.indymedia.org/articles/51364>

<https://nantes.indymedia.org/articles/54527>

<https://nantes.indymedia.org/articles/51193>

<https://nantes.indymedia.org/articles/54666>

<https://nantes.indymedia.org/articles/51335>

<https://twitter.com/GDarmanin/status/1352630150874210306>

Post et visuel de Nantes Révoltée



Pour l'Etat les biens immobiliers inutilisés ont plus de valeurs que des vies humaines

Une étudiante à la rue, avec expulsion illégale par huissier et "gros bras"

[Une étudiante expulsée par le Crous de Lille dort dans sa voiture](#)

Le 19 janvier, Mégane, 26 ans, est mise à la porte de sa chambre étudiante gérée par le Crous. Une expulsion menée par un huissier, sans la présence des forces de l'ordre. Depuis elle alterne nuits à l'hôtel et dans sa voiture. (...)

« Pour les logements étudiants, il n'y a pas de trêve hivernale, pas de délai pour quitter les lieux. C'est une expulsion sèche, une simple lettre de résiliation ! ».

(...)

selon maître Muriel Ruef, l'avocate de Mégane, l'expulsion de sa cliente était parfaitement illégale (2). Elle a sollicité l'huissier pour des éclaircissements et envisage de porter plainte avec Mégane contre celui-ci. Elle compte également interroger la chambre régionale des huissiers sur ces pratiques, et lâche :

« C'est fou qu'on puisse expulser quelqu'un, livré à soi-même, alors que c'est le couvre-feu. C'est un scandale que les étudiants ne bénéficient pas de la trêve hivernale ! »